REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN BRUCHE MOSSIG

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 15 JUILLET 2026

Nombre de délégués du Comité Syndical : **21**	Nombre de délégués qui se trouvent en fonction : **21**	Nombre de délégués - présents : 17 - représentés : 4 **TOTAL : 21**

L'an deux mille vingt-six, le 15 juillet à 18 heures 00, le Comité Syndical du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig à Molsheim, sous la présidence de Jean-Luc SCHICKELE, Président.

Membres présents :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG	EUROMETROPOLE DE STRASBOURG	SYNDICAT DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT ALSACE-MOSELLE (SDEA)
- FISCHER Marie-Reine - GONGALVES Alexandre - HAEGY Julien - JEANPERT Chantal - PFISTER Caroline - THIELEN Pierre - TOURNEMAINE Denis	- DE VREESE Willy - HUMANN Jean - KANNENGIESER Michèle - RITLENG Dominique - ULRICH Laurent	- ACKER Daniel - CLOSSET Christian - GIROLD Marc - HARTMANN Jean-Philippe - JEROME Alain

Membres représentés :
Mme CUTAJAR Chantal ayant donné procuration à Mme KANNENGIESER Michèle
Mme GRAEF-ECKERT Catherine ayant donné procuration à M. ULRICH Laurent
M. PANNEKOECKE Jean-Bernard ayant donné procuration à M. ACKER Daniel
M. SCHLEISS Hervé ayant donné procuration à M. THIELEN Pierre

Excusés :

Accusé de réception en préfecture
067-200089837-20260715-2026DELIB2610-DE
Date de télétransmission : 16/07/2026
Date de réception préfecture : 16/07/2026

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - INSTALLATION DU COMITE SYNDICAL

N°26-10

LE COMITE SYNDICAL

VU l'arrêté préfectoral du 18 Juillet 2019 portant création du Syndicat Mixte du Bassin Bruche Mossig ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-8 et L.5711-1 et suivants ;

VU les Statuts dudit Syndicat ;

VU la délibération n°26-59 du 30 avril 2026 du Conseil communautaire de la Communauté de communes de la Région de Molsheim-Mutzig ;

VU la délibération n°E-2026-345 du 30 avril 2026 du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg ;

VU la délibération n°E-2026-229 du 29 mai 2026 du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg ;

VU la délibération du 30 juin 2026 du Conseil territorial – Territoire Ill du SDEA ;

CONSIDERANT qu'à la suite des élections municipales de mars 2026, il convient corrélativement, de procéder à l'installation du Comité Syndical ;

CONSIDERANT que chaque membre du Syndicat a désigné respectivement ses délégués au sein du Comité Syndical du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig ;

APRES que Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, président de l'assemblée, ait procédé à l'appel nominal de ces délégués ;

se déclare

installé comme suit :

Membre	NOM	Prénom
CC de la Région de Molsheim-Mutzig	FISCHER	Marie-Reine
	GONCALVES	Alexandre
	HAEGY	Julien
	JEANPERT	Chantal
	PFISTER	Caroline
	THIELEN	Pierre
	TOURNEMAINE	Denis
Eurométropole de Strasbourg	CUTAJAR	Chantal
	GRAEF-CKERT	Catherine
	HUMANN	Jean
	KANNENGIESER	Michèle
	RITLENG	Dominique
	DE VREESE	Willy
	ULRICH	Laurent
SDEA	ACKER	Daniel
	CLOSSET	Christian
	GIROLD	Marc
	HARTMANN	Jean-Philippe
	JEROME	Alain
	PANNEKOECKE	Jean-Bernard
	SCHLEISS	Hervé

Président sortant	Secrétaire de séance	Président

Les Membres du Comité Syndical


Transmis au représentant de l'Etat le : 16/07/2026

Publié le : 16/07/2026

Accusé de réception en préfecture
067-200089837-20260715-2026DELIB2610-DE
Date de télétransmission : 16/07/2026
Date de réception préfecture : 16/07/2026